



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme dissoute:
**Centre commercial des Peupliers SA en liquidation,
Fribourg**
2. Dissolution par: Décision de l'assemblée générale
3. Date: 16.04.2018
4. Echéance du délai de déclaration des créances: **31.05.2018**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/o L'Etude Swiss Lawyers SNC, Boulevard de Pérolles 21,
1700 Fribourg
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Notaires Olivier Andrey
1700 Fribourg

04197419



Freitag - Vendredi - Venerdì, 27.04.2018, No 81, Jahrgang - année - anno: 136

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Liquidations-Schuldenruf einer Aktiengesellschaft (Art.742OR) - Appel aux créanciers à la liquidation d'une société anonyme selon art.742CO - Grida ai creditori alla liquidazione di una società anonima (art. 742 CO)